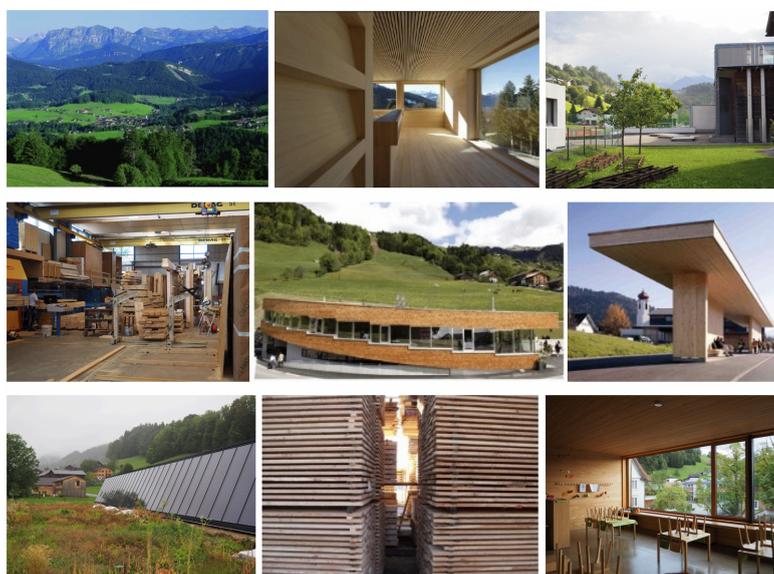


Une autre vie s'invente ici

Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



© Andrea Spöcker/Jérôme Damour/Fabien Hugault/Nicolas Sanaa

LETTRE D'INFORMATION

JANVIER 2024

SOMMAIRE

EDITO	P2
AGENDA 2024	P3
PUBLICATIONS : BILAN DES WEBINAIRES DE 2023	P4
Par Estelle Carlier, paysagiste	
PROGRAMME DU VOYAGE D'ÉTUDE DANS LE VORARLBERG.....	P9
Par Andrea Spöcker, docteure en architecture	
SORTIE D'OUVRAGE : Pour le Paysage, manifeste pour une didactique au service du territoire.....	P12
Par Hervé Davodeau, géographe et maître de conférence, avec l'équipe de la "Didactique du paysage"	
EN 2024, LES ATELIERS HORS LES MURS VOIENT GRAND !	P13
Par Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur, FPNRF	
LIENS UTILES	P15

Le local s'affichera-t-il autrement ?

Tout d'abord permettez-moi de vous souhaiter une très belle année et une très bonne santé remplie de joie et de bonnes surprises, à vous ainsi qu'à vos proches.

Pour les questions relatives à l'aménagement du territoire, elles seront riches d'événements et de temps d'échange. Notamment avec la reprise des webinaires à raison de un par mois, un voyage sur la mise en œuvre du projet local organisé en Autriche dans le Vorarlberg du 10 au 13 avril dont vous trouverez le programme et le lien d'inscription dans ce numéro. Également en présentiel le projet du séminaire annuel *Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie* du 4 au 6 décembre dans le parc naturel régional de Martinique, nous avons mis en place à la rubrique agenda un petit sondage dont l'objectif est de connaître la faisabilité de cet événement.

C'est fait ! Depuis le 1er janvier 2024 la décentralisation de la police de la publicité extérieure a eu lieu et la compétence est donc depuis exercée par les élus locaux. Cela se traduit pour les maires par la prise en charge de la responsabilité de l'instruction des autorisations préalables, de veiller au respect de la réglementation en vigueur, ainsi qu'à la mise en demeure des contrevenants. A noter que si les communes sont membres d'un EPCI à fiscalité propre compétent en matière de plan local d'urbanisme ou de RLP, ce pouvoir est transféré au président de l'EPCI, à moins que les maires ne s'y opposent dans un délai spécifié. La Fédération des Parcs commence son premier webinaire le 25 janvier après-midi par ce sujet (cf. lien d'inscription dans l'agenda). Ce transfert de pouvoir de police est un vrai défi pour les communes des Parcs naturels régionaux qui poursuivront la valorisation du cadre de vie. Et si d'aucun se pose encore cette question : Le local s'affichera-t-il autrement ? Sur un périmètre de Parc naturel régional, il s'agira de veiller à conserver, mieux encore, d'améliorer la qualité paysagère. Comme l'année dernière, la Fédération est à votre disposition pour tout appui sur ce dossier, notamment sur le volet juridique, dans le cadre d'un partenariat mis en place avec Jean-Philippe Strebler que nous remercions pour sa grande réactivité. Nous sommes donc prêts, normal, nous nous y sommes préparés.

Très bonne lecture de ce premier numéro de l'année.



Philippe Gamen

Président du Parc naturel régional de Massif des Bauges,

Président de la Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Les webinaires 2024



Jeudi 25 janvier de 14h à 16h30 : Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans un Parc naturel régional ?

Pré-programme et Inscription : [ICI](#)



Mercredi 7 février de 11h à 13h00 : Le rôle du paysage et de la planification dans l'intégration des infrastructures énergétiques.

Inscription : [ICI](#)



Jeudi 28 mars de 14h à 16h30 : Le rôle du plan de paysage dans la mise en œuvre du projet local



Jeudi 18 avril de 14h à 16h30 : Comment organiser un atelier hors les murs dans un Parc naturel régional ou dans une Petite Ville de Demain ou dans un Village d'Avenir



Jeudi 30 mai de 14h à 16h30 : Alimentation : quels liens entre filières de proximité et qualité paysagère ?



Jeudi 13 juin 14h-16h30 : Comment inscrire dans la planification l'enjeu énergétique ?



Jeudi 27 juin 14h-16h30 : Paysage et renouvellement urbain, quelles approches gagnantes ?



Jeudi 26 septembre 14h-16h30 : Quelles spécificités des Parcs naturels régionaux dans la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette ?



Jeudi 17 octobre 14h-16h30 : Le paysage, outil de prévention des risques naturels ?



Vendredi 29 novembre 14h-16h30 : Le cadre de vie, un levier d'amélioration du paysage (Habiter Parc)



Jeudi 19 décembre 14h-16h30 : Intégration paysagère de l'habitat léger

Évènements marquants à venir



14 mars 2024 : Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie et restitution de l'Étude sur les avis des Parcs



Du 10 au 13 avril 2024 : **Voyage d'étude dans le Vorarlberg autour de la mise en œuvre du projet local**, et notamment des travaux sur l'architecture et la mise en place de la filière bois. **Lien de préinscription : [ICI](#)**



Automne 2024 - projet de séminaire annuel Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie (UPCE) en Martinique ? [Sondage](#)

Publications : Bilan des webinaires de l'année 2023

L'ensemble des synthèses des webinaires de l'année 2023 sont disponibles sur le site de la Fédération, à l'adresse suivante : [Compte-rendu des webinaires du réseau aménagement du territoire | Fédération des Parcs naturels régionaux](#)

Comment le paysage peut-il contribuer à renaturer un espace ?

Synthèse du webinaire du 26 janvier 2023

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) définit la renaturation selon trois approches : la première liée à la restauration écologique et la requalification paysagère, une seconde comme refonctionnalisation des sols en lien avec le ZAN et la troisième approche territoriale et pluridisciplinaire en relation avec les solutions d'adaptations fondées sur la nature. Le webinaire s'intéresse ensuite au rôle des Établissements publics fonciers locaux (EPFL) qui, depuis la loi climat et résilience, ont pour mission de limiter l'artificialisation des sols et de contribuer aux politiques d'adaptation des territoires au recul des traits de côte. En effet, les EPF sont de plus en plus sollicités pour créer des fonds de compensation du foncier et aider à l'aménagement de certains territoires. Plusieurs retours d'expériences de renaturation sont ensuite développés. Elles sont mises en œuvre par le Parc naturel régional du Queyras, le Conservatoire du Littoral en Outre Mer et le Pôle d'Équilibre territorial et rural. En parallèle, la marque "Végétal Local" valorise la collecte durable dans les milieux naturels des régions d'origine avec une traçabilité et un contrôle et des perspectives liées au changement climatique

À quoi peut servir un Observatoire Photographique du Paysage ?

Synthèse du webinaire du 09 mars 2023

Ce webinaire porte sur le rôle du paysage dans la conduite des transitions écologiques et territoriales. Dans ce cadre, les Observatoires photographiques des paysages sont des outils locaux de diagnostics et de suivis de l'évolution des paysages mais aussi d'aide à la décision pour la mise en œuvre de projets locaux. Ce webinaire est introduit par Émilie Fleury-Jägerschmidt, chargée de sensibilisation et connaissance du paysage au Bureau du paysage et de la publicité, qui rappelle que plus d'une centaine d'OPP sont référencés par le ministère et que l'enjeu actuel consiste à affirmer leur place dans les réflexions autour des projets de territoire. Maître Florian Ferjoux, du cabinet Gossement Avocats, retrace ensuite la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme et en particulier le rôle des Parcs dans celle-ci. Daniel Quesney, photographe, met en avant les objectifs et les conditions de réussite d'un OPP, en insistant sur l'importance d'une approche objectivante et d'un porteur de projet stable sur le temps long. Trois retours d'expériences dans le Parc des Landes de Gascogne, le Parc du Golfe du Morbihan, et le Parc du Luberon, illustrent la capacité des OPP à répondre aux objectifs de suivi de l'évolution des paysages sur le temps long, de sensibilisation des populations, d'aide à la décision et de construction des documents d'urbanisme locaux. Ces démarches montrent de plus l'intérêt d'adapter les méthodes aux enjeux des territoires et aux acteurs qui se saisissent de cet outil.

Les Ateliers Hors les murs, leviers des dynamiques territoriales

Synthèse du webinaire du 23 mars 2023

Ce webinaire, en partenariat avec le Ministère de la Culture, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires et l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires, porte sur les liens entre l'enseignement supérieur et les projets de territoire et la manière dont ils peuvent construire un partenariat gagnant-gagnant, comme l'énonce Romain Lajarge, enseignant chercheur à l'ENSAG. Jean-Luc Sadorge introduit les échanges en retraçant l'histoire de la rédaction de la loi paysage qui établit la compatibilité de la

Charte des Parcs avec les documents d'urbanisme et lui donne donc une valeur juridique. Philippe Solignac, chef du Bureau de la Qualité de l'Architecture et du Paysage au Ministère de la Culture souligne ensuite la nécessité de massifier une réhabilitation de qualité du patrimoine architectural et paysager, il présente pour cela le palmarès "réhab XX". Après un rappel de ce que sont les Ateliers Hors les murs et notamment l'importance qu'ils accordent à la pluridisciplinarité pour porter une vision globale des projets de territoires, trois retours d'expériences permettent d'en saisir les avantages et les freins pour les projets locaux et la pédagogie. Ces expériences en Corse, dans le Parc du Haut-Languedoc et le Parc des Boucles de la Seine Normande montrent l'importance de la phase d'immersion dans les territoires et de rencontre avec les acteurs, pour porter des projets pertinents. Leur restitution au sein des territoires et la diffusion des retours d'expériences sont, de plus, essentielles pour développer ces modes de pédagogie par projets, déjà en cours dans l'enseignement supérieur lié à l'aménagement. Les Ateliers Hors les murs nécessitent un travail important de coordination et de recherche de partenaires financiers que peut appuyer la Fédération des Parcs. Ils peuvent se diffuser hors des périmètres des Parcs en s'adossant à des dispositifs nationaux existants tels que les projets "Petites villes de demain", comme le souligne Emmanuelle Le Bris, cheffe de projet Petites Ville de Demain à l'ANCT.

Le paysage est-il dans son assiette ?

Synthèse du webinaire du 27 avril 2023

Après un avant-propos présentant le projet ABRUME, d'inventaire des refuges remarquables en milieux montagnaux et forestiers, par les architectes Raphaël Guillemette et Gauthier Delvert ; Dorine Laville, cheffe du bureau des paysages et de la publicité au MTECT, introduit ce webinaire par le constat de la conscientisation récente que toute politique agricole impacte les paysages, de même que tout choix alimentaire produit du paysage. Ce webinaire cherchait donc à discuter des leviers de la question de l'alimentation pour mener un projet de territoire, en faisant l'hypothèse que les paysages se construisent en partie au regard des pratiques alimentaires. Deux retours d'expériences ont permis d'appuyer cette hypothèse. D'abord, la présentation de la démarche alimentaire de Saint-Pierre de Frugie, avec le maire de la commune, Gilbert Chabaud, à mis en avant l'intérêt d'une entrée par l'alimentation pour re-dynamiser sa commune. Ensuite, l'intervention sur la restauration collective dans la ville de Briançon par Nathalie Allamano, adjointe responsable affaires scolaires et responsable restauration collective à la ville de Briançon, a montré comment la restauration collective pouvait être un levier pour préserver les paysages de moyenne montagne en offrant aux producteurs locaux un appui continu. La marque Valeurs Parc, en prenant en compte, ensemble, la qualité des produits et des savoirs faire peut être un outil et un appui pour ces démarches en leur donnant de la visibilité. La plateforme Habiter Parcs joue aussi ce rôle de médiateur et de mise en valeur des initiatives. En conclusion, Yassir Yebba, anthropologue de l'alimentation et chef cuisinier, insiste sur l'importance de mettre en place des démarches agricoles qui prennent en compte l'alimentation au sein d'un projet global, transversal et collectif.

La refonte de l'atlas du paysage

Synthèse du webinaire du 01 juin 2023

Ce webinaire s'inscrit dans la démarche de refonte de l'outil Atlas des paysages, engagée par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (MTECT). Cet outil est une référence et un point de départ de tout projet de territoire puisqu'il confère une connaissance argumentée des paysages aux collectivités. Il qualifie notamment les représentations sociales liées aux paysages et les dynamiques paysagères. La refonte de la méthode nationale fait suite à une enquête auprès des acteurs et vise à rendre cet outil plus opérationnel, de conforter sa gouvernance partenariale et multi-échelle, d'étendre son usage à des outils numériques partagés et enfin de permettre l'évaluation de l'impact paysager des projets d'aménagement. Pour ce faire, la création d'un standard comme l'information minimale délivrée à tout utilisateur et la clé d'entrée pour se rapporter aux données géomatiques de l'Atlas de paysage, permettra d'objectiver la connaissance des paysages en livrant un indicateur sur les phénomènes d'évolution qui impactent le paysage. Le standard favorisera l'interopérabilité des données paysagères pour les politiques publiques, l'harmonisation des modes de production de connaissance sur les paysages et la stabilisation du vocabulaire du paysage pour l'ensemble des acteurs. Au sein de cette démarche, les Parcs sont l'un des rares organismes pour lesquels le paysage est un élément fondateur. Ce chantier est collaboratif, il est donc essentiel que les Parcs s'expriment par rapport à la vision, aux limites, aux besoins et aux attendus vis à vis de la connaissance du paysage. Le standard est amené à être une norme, il est donc important que les acteurs la testent avant de la mettre en place. L'appel est donc fait aux Parcs de se porter volontaire pour expérimenter

le standard et de contribuer à définir une liste de vocabulaire collectif, nécessaire à l'opérationnalité des questions paysagères.

Ateliers hors les murs, retours d'expériences. Comment monter un projet ?

Synthèse du webinaire du 13 septembre 2023

Ce second webinaire de l'année concernant les Ateliers Hors les murs permet un rappel de ce que sont les Ateliers Hors les murs et notamment l'importance qu'ils accordent à la pluridisciplinarité pour porter une vision globale des projets de territoires. Pour ce faire, la FPNRF a besoin du soutien du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour mobiliser les enseignants du supérieur car on observe un regain d'intérêt des territoires mais un essoufflement de la mobilisation de l'enseignement supérieur. L'enjeu réside dans la diffusion des Ateliers Hors les murs vers les enseignants ainsi que leur identification et leur mobilisation directe. Deux retours d'expériences permettent de comprendre comment monter un projet gagnant-gagnant entre un territoire de Parc ou de petite Ville de Demain, et des écoles d'enseignement supérieure. Le premier concerne Volvic, Petite ville de demain dans le Parc des Volcans d'Auvergne où les facteurs qui ont permis de mener ces ateliers sont une anticipation sur l'année, des moyens humains pour mener l'organisation, et la démarche de faire atterrir les problématiques pour accrocher les élus tout en leur faisant prendre conscience des problématiques et des enjeux de leurs territoires à plus large échelle. Le second concerne Bolquère, dans le Parc des Pyrénées Catalanes. L'enjeu des Ateliers Hors les murs est d'accompagner les communes dans le diagnostic et la définition de leurs projets de territoire dans le cadre du financement d'Occitanie "Bourg Centre". Hors Petites villes de demain, le Parc est entièrement responsable de l'atelier et est co-signataire dans la candidature Bourg Centre. Finalement, l'enjeu des Ateliers est d'enclencher un débat avec les élus en dehors de la commande publique. Il doit permettre de prendre du recul sur la commune et sur la réalité actuelle du territoire ainsi que les tendances à venir. Les écoles ont pour but de travailler dans la prospective et les idées nouvelles pour appréhender l'avenir dans le contexte des crises climatiques.

Développement de l'agrivoltaïsme, connaissance et enjeux pour les Parcs naturels régionaux

Synthèse du webinaire du 26 septembre 2023

L'enjeu de ce webinaire était de partager une base d'information à propos de l'agri-voltaïsme pour permettre aux Parcs naturels régionaux de construire et d'affiner leur point de vue sur le sujet. La FPNRF a des partenariats avec les transporteurs d'énergie afin de croiser les cultures et inciter les développeurs à prendre en compte les enjeux spécifiques aux Parcs. Ce webinaire était riche en informations et en partage de pratiques avec différents points de vue grâce aux interventions d'Engie Green, de la chambre d'agriculture France, de la Fondation Terres de Liens, du bureau des paysages et de la publicité au MTECT, d'un agriculteur, et du Parc du Pilat. Il a montré que la clef de lecture principale pour les projets d'agrivoltaïsme doit être le projet de territoire pour alimenter et poursuivre une activité agricole sans en devenir la substitution. Il doit prendre en compte le cadre de vie, l'équilibre des activités sur les territoires et penser la répartition de la plus-value. Pour cela et dans le cadre des Parcs, les opérateurs et les développeurs doivent posséder une bonne compréhension de la mise en place d'une politique de Parc naturel régional afin d'adapter au mieux les infrastructures photovoltaïques qui, par ailleurs, présentent des technologies intéressantes pour les projets agricoles. Les Parcs naturels régionaux détiennent de par leurs Chartes une portée juridique et une expertise qui permettent aux projets d'être intégrés en tenant compte des enjeux et de l'acceptabilité locale, d'où l'importance de s'appuyer sur les avis du Syndicat mixte.

Le transfert du pouvoir de police en matière d'affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux. Quel cadre réglementaire et quelles perspectives ?

Synthèse du webinaire du 28 septembre 2023

Ce webinaire avait pour objectif de rappeler le cadre historique et juridique de l’affichage publicitaire dans les Parcs naturels régionaux, de comprendre les conséquences et la mise en œuvre de la décentralisation de la compétence de police en la matière à partir du 1^{er} janvier 2024 et de présenter, à titre d’exemple, des bonnes pratiques concernant le positionnement et les actions des Parcs en matière d’affichage publicitaire. Dans un premier temps, le cadre juridique montre que les Parcs sont particulièrement bien protégés par rapport à la publicité et aux enseignes, bien que celui-ci ne soit pas toujours appliqué et qu’il n’inclut pas à la publicité située à l’intérieur des bâtiments. Ce cadre précise l’importance du positionnement de la Charte de Parc vis-à-vis des Règlements locaux de Publicité. Le Bureau des paysages et de la publicité précise ensuite que ce positionnement est pris en compte pour évaluer les projets de Charte de Parc et revient sur les modalités de la décentralisation de la police en matière d’affichage publicitaire, en particulier sur la répartition des compétences entre communes et EPCI. Pour finir, les Parcs naturels régionaux du Haut-Jura et du Perche ont exposé leur positionnement afin de réduire la publicité sur leur territoire, mais surtout d’accompagner les communes et communautés de communes dans cette démarche grâce un appui technique, à la mise en œuvre d’inventaire et à la publication de guides et de chartes graphiques par exemple.

L’articulation entre Atlas de la biodiversité communale (ABC) et documents d’urbanisme

Synthèse du webinaire du 5 octobre 2023

Ce webinaire organisé par l’OFB en partenariat avec la FPNRF traitait des modalités de l’articulation entre les Atlas communaux et intercommunaux de la biodiversité (ABC) et les documents d’urbanisme, en particulier les PLU(i). Dans un premier temps, les leviers permettant cette articulation ont été rappelés. Ils concernent d’abord la nécessité de mettre en cohérence les calendriers ainsi que les échelles des ABC et des PLU(i). Ensuite, ils supposent de faire participer les élus et les services techniques dans la production des ABC, de les faire connaître auprès des acteurs territoriaux de l’aménagement et d’assurer un suivi pour sa mise en œuvre. Enfin, ces leviers résident dans la production de cartographies de synthèse des ABC qui puissent être traduites dans les parties opposables aux tiers des PLU(i) et servir à l’élaboration des OAP « continuités écologiques ». Le PNR du Haut Jura a dans un second temps présenté son retour d’expérience sur les possibilités de cette articulation dans la Communauté de commune La Grandvallièrre. Les échanges ont finalement insisté sur l’importance de la traduction des ABC en cartes d’enjeux, de la possibilité d’une articulation avec les SCoT, de l’intérêt des ABC pour alimenter le rapport de l’État initial de l’environnement (EIE) du PLU(i) et les OAP mais aussi d’autres démarches de planification (PCAET, PAT, etc.).

Quel paysage dans le soutien à la rénovation du bâti ancien et la construction neuve à partir des biosourcés locaux ?

Synthèse du webinaire du 26 octobre 2023

Ce webinaire s’inscrit dans la lignée de l’école des territorialistes italiens fondée par Alberto Magnaghi, décédé le 21 septembre dernier. En théorisant Le projet local, il a montré l’importance de répondre aux besoins des habitants à partir de la ressource du territoire, sur les questions de préservation de la nature, d’alimentation, d’habitat, de qualité de l’espace public, d’agenda culturel et d’éducation au territoire. Ce webinaire développe trois exemples de développement de projets locaux suivant ces principes. Dans un premier temps, la ligne directrice du territoire du Vorarlberg, en Autriche, est d’atteindre la neutralité climatique d’ici à 2050 et de construire un territoire partagé et viable pour tous. Le territoire est connu pour la forêt et le bois qui s’organisent autour d’une filière locale, et développe aussi un ensemble de principes globaux et transversaux de transition depuis les années 1980. Ensuite, dans le Gâtinais Français et le Parc de la Brenne, le développement et la structuration d’une filière chanvre locale se profile en lien avec la construction et la rénovation du patrimoine bâti. La production, transformation et mise en œuvre locale du chanvre dans les projets nécessite la structuration d’un projet collectif et transversal sur le territoire. L’un des enjeux de la création d’une filière chanvre locale réside ainsi dans la sensibilisation et la formation des acteurs locaux à la construction écologique. De plus, la normalisation de ce matériau et sa labellisation dans le cadre de la construction est nécessaire à un développement plus général de la filière au niveau national (règles professionnelles pour la caractérisation du chanvre).

Habiter Parc, un outil au service de la participation habitante et d'une appropriation collective du paysage

Synthèse du webinaire du 30 novembre 2023

Ce webinaire en partenariat avec l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires et le Bureau des Paysages et de la publicité du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, avait pour objectif de présenter un nouvel outil au service de la participation habitante et d'une appropriation collective du paysage : Habiter Parc. Dorine Laville, cheffe du bureau des paysages et de la publicité au MTECT, introduit le webinaire en évoquant Habiter Parc comme outil d'information et de partage, mais pas seulement. Celui-ci est un démonstrateur qui permet de montrer qu'un cadre de vie de qualité a comme socle un paysage. Une vision portée par le Ministère qui a été rappelée lors des 30 ans de la Loi Paysage. La présentation du voyage du 10 au 13 avril 2024 dans la région du Vorarlberg en Autriche autour de la mise en œuvre du projet local, par Andrea Spöcker docteur en architecture, en est le témoin par la rénovation énergétique de ces infrastructures (une culture souhaitée tournée vers la transition) et par le développement d'un réseau de supermarchés qui mettent à disposition 30% de produits locaux (+1500 exploitants). Après une présentation de ce qu'est la plateforme Habiter Parc (habiter-parc.fr), et notamment l'importance de la structuration de l'ensemble de l'offre locale territoriale, deux retours d'expérience ont permis d'en saisir les avantages et les freins dans les projets de territoire. Ces expériences par deux des trois Parcs pilotes de l'outil, en Brenne à travers le projet la "Fabrique du Patrimoine", et en Chartreuse, ont pu mettre en exergue le travail mené d'accompagnement, de sensibilisation et de mobilisation en concertation avec des habitants et des acteurs locaux (ateliers de rénovation du bâti, démarches de concertation et mobilisation du grand public, et avec des étudiants...). Cette prise en connaissance de son cadre de vie est un enjeu que l'outil Habiter Parc permet aujourd'hui de mettre en lumière dans les Parcs naturels régionaux.

Zéro Artificialisation Nette et paysage, comment une approche par le paysage peut-elle favoriser la maîtrise de l'espace et la frugalité en matière de consommation foncière ?

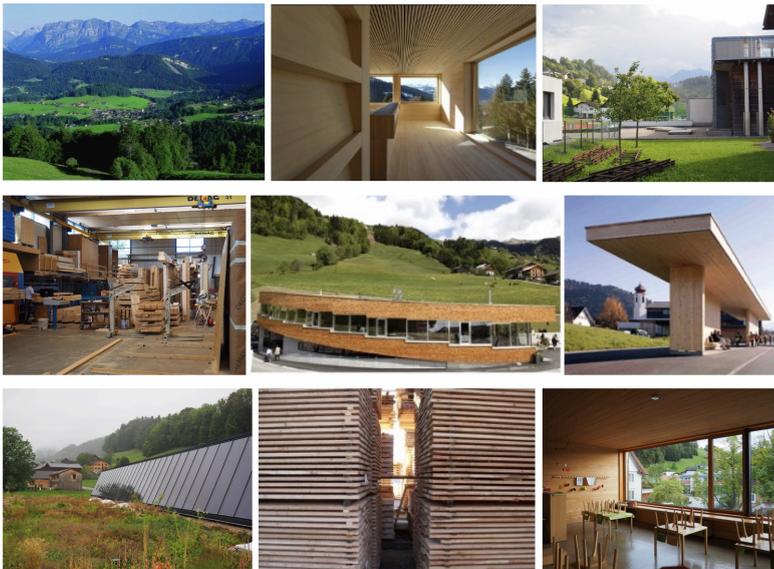
Synthèse du webinaire du 21 décembre 2023

Ce webinaire porte sur l'enjeu de consommation d'espace par les projets d'aménagement, en lien avec la politique du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Il rappelle dans un premier temps le cadre réglementaire et les évolutions juridiques de ce dispositif, en rappelant le rôle que peuvent jouer les Parcs dans l'accompagnement des collectivités et la prise de conscience collective qu'une sobriété foncière n'est pas nécessairement contraire au développement. La présentation de l'enseignement du paysage à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois (ENSNP) montre ensuite en quoi l'enseignement du paysage est un préalable pour prendre soin du territoire, à travers l'enquête sur le terrain, l'intensification et le décloisonnement des usages, ainsi que la réversibilité. Le paysage n'est ainsi pas nécessairement un objet de consensus mais un objet de mise en débat. Ensuite, Pierre Leroy, auteur du livre "Passage délicat" défend la co-construction avec les habitants et les acteurs du territoire pour limiter l'artificialisation des sols. Il affirme le rôle des élus comme animateurs et soignants des territoires. Pour finir, le Parc des Caps et marais d'Opale a montré comment le projet de développement local peut être un levier de sobriété foncière pour répondre aux objectifs du ZAN tout en renforçant l'armature urbaine et faisant vivre le patrimoine bâti.

Le Projet local en action : Visite du Vorarlberg du 10 au 13 avril 2024

Formation sur site : Mettre en œuvre un projet local - l'exemple du Vorarlberg. Une réponse aux défis du dérèglement climatique et de l'adaptation des territoires

Du mercredi 10 au samedi 13 avril 2024 / Lien d'inscription : [ICI](#)



© Andrea Spöcker/Jérôme Damour/Fabien Hugault/Nicolas Sanaa

Publics cibles : élus, agents de l'Etat, techniciens des collectivités, consulaires, architectes, forestiers, paysagiste, urbanistes, agronomes, agents de développement

Mots clés : filières de proximité, économie circulaire, architecture, urbanisme, gestion forestière, paysage, culture, patrimoine, climat, adaptation, énergies renouvelables.

Formatrice, accompagnement : Andrea Spöcker, docteure en architecture

Fond documentaire : Le Lien Paysage dossier spécial Vorarlberg disponible [ici](#)

Découvrir le projet local du Vorarlberg en action

Avec ses 409 000 habitants, le plus petit Land d'Autriche, frontalier avec la Suisse et l'Allemagne, représente un véritable laboratoire européen de la transition écologique. C'est une région pionnière dans le domaine de l'utilisation des énergies renouvelables, des technologies de la performance énergétique et de la construction et rénovation écologique.

Région alpine, d'une diversité de paysages remarquable, c'est une longue tradition de l'économie du bois, en particulier dans la construction, qui domine ici. Depuis plus de trente ans, une architecture contemporaine innovante, fondée sur les typologies locales, associant préoccupations environnementales à l'emploi de matériaux locaux a pris son essor.

La mise en œuvre pragmatique d'une vision où les principes du développement durable se conjuguent avec la redécouverte des atouts régionaux, associés à des critères de qualité très élevés ont peu à peu débouché sur une culture du changement et de la transformation très largement partagée et intégrée, non seulement dans les zones urbanisées et denses, mais aussi dans les vallées plus excentrées rurales.

Cette formation sera l'occasion d'appréhender au fil des rencontres avec élus et acteurs locaux de la transition écologique, l'approche holistique du Land du Vorarlberg en matière d'écologie, de valorisation des ressources locales, des filières courtes et du recours aux énergies renouvelables. Au programme de la formation : conférences et échanges avec des acteurs locaux de la transition, visites de communes rurales engagées en faveur de la préservation des paysages et de la culture du bâti, d'entreprises de la filière bois, de bâtiments innovants publics et privés témoignant du savoir-faire et du vivre-ensemble dans cette région fascinante.

Programme de la formation

Programme sous réserve de modifications ultérieures

© andrea spöcker, 2023, tous droits réservés

© photos: Andrea Spöcker, Oberhauser Photography, Popp Hackner, Peter Mathis

J1 / Mercredi 10 avril 2024 : Arrivée et prologue

18h30

Rendez-vous à la gare centrale de Zurich

18h45 à 20h45

Transfert en bus de Zurich au Vorarlberg

Introduction et présentation du programme de la formation



Accueil au Prieuré de Saint-Gérol

Ce haut-lieu de la vie culturelle de la vallée et du Land est situé au sein de la réserve de biosphère Grosses Walsertal, joyau naturel aux paysages naturels et culturels remarquables.

Dîner et nuitée au Prieuré de Saint-Gérol

J2 / Jeudi 11 avril 2024 : Réserve de biosphère Walsertal Bois et énergies renouvelables

8h00 à 18h - Conférences, visites et échanges avec les acteurs



Construire avec les ressources locales - Maison communale

Réalisé entièrement en bois de sapin blanc local, ce bâtiment accueille la mairie, l'école, la crèche et l'épicerie du village

Travailler en réseau - entreprise de menuiserie et ébénisterie

Entreprise artisanale spécialisée dans le travail du bois massif.



Une vitrine pour un développement territorial exemplaire - la Maison du Parc

Espace d'exposition et de vente de produits locaux, ce bâtiment identitaire abrite également les locaux de production de la coopérative laitière de la vallée.

Identité locale et spiritualité - le Prieuré de Saint-Gérol

Les bâtiments du monastère ont fait l'objet d'une rénovation en profondeur en accordant une priorité aux savoirs-faire et aux ressources locales.



Conférences

Réussir l'autonomie énergétique dans la vallée, Valoriser le savoir-faire et le bois local - la marque BERGHOLZ

Préserver la biodiversité par une gestion durable des forêts et des prairies -

balade commentée en forêt de montagne



18h Transfert en bus à Dornbirn

Accueil et dîner à l'hôtel Krone, Dornbirn, soirée libre

J3 / Vendredi 12 avril 2024 : Vallée du Bregenzerwald, tourisme et artisanat

8h à 18h - Conférences, visites et échanges avec les acteurs



Les clefs d'une politique de développement territorial respectueux du climat - Energieinstitut Vorarlberg

Organisme indépendant au service du Land pour la conception et la mise en œuvre des stratégies en matière de transition écologique qui propose du conseil et des formations continues aux habitants, aux entreprises et aux collectivités.



Valoriser l'espace de vie en commun - village de Krumbach

La revitalisation réussie du centre-bourg mise sur la construction d'équipements publics structurants, commerces de proximité et de logements collectifs réalisés en grande partie en bois local.

Conférence

La filière bois et bois construction du Vorarlberg



Une culture artisanale partagée - Maison des artisans

Réalisé par le réseau des artisans de la vallée, ce bâtiment-vitrine témoigne d'un engagement partagé en faveur du savoir-faire et de l'artisanat locaux.

Exposition : Please touch, Vivre l'artisanat

Conjuguer tourisme et vitalité de l'économie locale

Le village de Bezau réussit à conjuguer tradition et modernité - tourisme et vitalité de l'économie locale en fondant son action sur une approche participative.



Circuits de proximité et qualité des produits - le réseau des supermarchés locaux Sutterlüty

Créée en 1952 dans la vallée, cette chaîne de supermarchés compte parmi ses fournisseurs un réseau de plus de 1500 producteurs-partenaires de toute la région du Vorarlberg.



Dîner au restaurant panoramique, Dornbirn

Nuitée à l'hôtel Krone à Dornbirn

J4 / Samedi 13 avril 2024 : Retour

06h15 à 08h15 Transfert en bus de Dornbirn à la gare centrale de Zurich

09h04 / 09h34 Départ pour Paris et Lyon

Contacts pour infos pratiques

Andrea Spöcker, docteure en architecture

Courriel. andreaspoecker@wanadoo.fr

Tél. 06 31 40 14 87

Dominique Vespuce, assistante

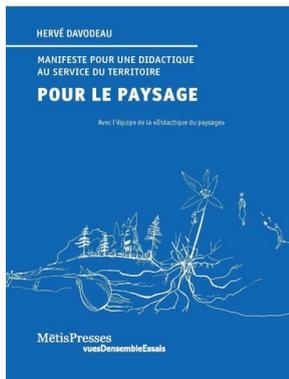
Courriel. dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél. 06 62 99 90 28

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire

Courriel. nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Tél 06 99 94 42 42



Pour le Paysage, manifeste pour une didactique au service du territoire,

Hervé Davodeau, avec l'équipe de la « Didactique du paysage » (S. Billaud, S. Bonin, L. Crémel, P. Dério, M. Fiero, C. Fonticelli, N. Guillaumont, L. Lelli, S. Paquette, S. Paradis, C. Partoune, J. Petitdidier, L. Sallenave, A. Sgard, M. Toublanc).

Ce petit livre « manifeste » publié chez Métis presses (96 pages, novembre 2023) est le fruit d'une réflexion collective conduite dans un programme de recherche francophone (Belgique, France, Québec, Suisse) portant sur la didactique du paysage^[1]. L'objectif des auteurs (Hervé Davodeau tient la plume au nom du collectif) est moins de *démontrer* (ce n'est pas à proprement parler une argumentation scientifique) que de défendre un *programme* aux deux sens du terme : d'une part convaincre de la nécessité de mettre le paysage aux programmes scolaire et politique, c'est-à-dire à la fois renforcer son enseignement à tous les niveaux (de l'école primaire à l'enseignement supérieur), et d'autre part appuyer les politiques publiques du paysage. Ce manifeste n'est donc ni un manuel pédagogique ni un guide opérationnel, mais une *profession de foi* où les membres de l'équipe de la Didactique du paysage expriment ce qui les anime au quotidien et depuis de nombreuses années dans leurs enseignements et recherches dédiés au paysage, que ce soit dans les écoles du paysage ou dans les universités.

Le paysage y est abordé comme une démarche **pour s'exposer, enquêter, débattre, transformer** : travailler les sensibilités au dehors (1), les connaissances territoriales (2), le débat d'idées (3), la transformation des lieux (4). Le paysage est abordé sous l'angle de « l'action paysagère » possédant quatre caractéristiques : elle est spatialisée car elle agit **sur** le paysage (il est le support de l'action), elle est intentionnelle car elle agit **pour** le paysage (il est la finalité de l'action), elle est instrumentale car elle agit **par** le paysage (il est un outil de l'action), et elle est relationnelle car elle agit **avec** le paysage (il est un « partenaire » dans l'action).

L'ambition de ce « Manifeste pour une didactique au service du territoire » est d'argumenter du potentiel pédagogique du paysage et de le mettre au service du plus grand nombre. C'est pourquoi ce texte s'adresse en premier lieu à tous les enseignant.es, depuis l'école primaire jusqu'aux études supérieures, à tous les professionnels de l'aménagement, de l'urbaniste au paysan, et en définitive à toutes celles et ceux concernés par les questions de cadre de vie.

DAVODEAU H. avec l'équipe de la Didactique du paysage. Pour le paysage – manifeste pour une didactique au service du territoire. Métis presses, novembre 2023, 96 pages.

[1] Entendue comme l'ensemble des analyses, des réflexions et des propositions menées, dans tous les contextes d'éducation, sensibilisation, formation *au* et *avec* le paysage. La didactique est une posture réflexive et une démarche de recherche sur les pratiques de formation, sur les processus d'apprentissages, sur les supports et les méthodes ; elle s'appuie sur des apports théoriques et des retours d'expérience et elle vise à questionner les processus d'enseignements-apprentissages en lien avec le paysage.

En 2024, les Ateliers hors les murs voient grand !

Lancement des ateliers "biodiversité" et revalorisation de la bourse à 2 500€ : la nouvelle année met à l'honneur les ateliers hors les murs

Par Bastien Galant, chargé de mission enseignement supérieur, FPNRF



Croiser les disciplines pour aborder le projet local

Depuis 2018, les Parcs naturels régionaux et les Petites villes de demain ont réalisé plus de 50 ateliers où les regards étudiants se croisent sur leur territoire, par le biais d'une immersion d'une semaine après laquelle un diagnostic et des scénarios prospectifs sont proposés aux élus, habitants, professionnels et autres acteurs de ces territoires.

L'essence de ces ateliers, c'est leur pluridisciplinarité : les étudiants proviennent d'au moins 2 formations ou écoles distinctes, avec une rencontre des vocabulaires, des méthodes, des pratiques de disciplines différentes qui fait la force des analyses produites, et ainsi des premiers pas vers le projet local. En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, la Fédération intervient pour mettre en lien le territoire avec des formations adaptées au contexte, aux problématiques et aux enjeux rencontrés localement. Autrement dit, à chaque lot d'enjeux son association de disciplines !

Impliqués sur les questions de revitalisation de centres-bourgs, les futurs architectes, paysagistes, urbanistes ou encore sociologues ont rapidement pris part aux réflexions. Portés sur les continuités à l'échelle du bassin de vie ou de l'alimentation de proximité, tant les apprentis agronomes, aménageurs du territoire et géographes ont trouvé leur place. Alors sur des thématiques aussi diverses que la construction à partir de ressources locales, la conception d'une ville écologique ou encore d'un bourg à énergie positive, ce sont plus largement les formations de l'enseignement

supérieur qui trouvent leur terrain de réflexion dans les ateliers, qu'elles soient tournées vers l'artisanat, l'économie territoriale, les sciences politiques, l'environnement, l'anthropologie et bien d'autres.

D'ailleurs, [ce lien](#) renvoie au carnet de route qui capitalise les ateliers menés jusqu'en 2022, mentionnant les disciplines mobilisées, les territoires engagés, les enjeux soulevés, les partenaires impliqués, les résultats obtenus, etc.

Des ateliers croisant les enjeux de biodiversité

En renfort de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030, la Stratégie nationale des aires protégées et du principe de zéro artificialisation nette, les Ateliers mettront en lumière les enjeux liés à la biodiversité dans la définition des projets locaux en 2024.

Le comité de sélection composé du ministère de la Culture, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche portera une attention particulière aux candidatures intégrant **une formation d'écologie territoriale** et/ou **un projet particulièrement sensible aux enjeux de biodiversité**. Les sélections de 2024-2025 compteront au moins 2 expériences pilotes. Alors... pourquoi ne pas candidater dès à présent ?

Mais tout projet local en appelle à une approche adéquate : les ateliers demeurent ouverts aux candidatures de tout croisement pluridisciplinaire. Le prochain atelier se déroule ce mois-ci dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy et la commune de Beauregard, où des étudiants paysagistes et urbanistes se réunissent autour des enjeux de revitalisation et de rénovation du patrimoine bâti. Pour les plus curieux, un retour en image sera prochainement disponible dans la série « Inventer demain » !

Une revalorisation du soutien financier de la Fédération

Parallèlement à cette actualité « biodiversité », il a été acté pour l'année 2024 une revalorisation du soutien financier de la Fédération au montage des ateliers. La bourse initialement de 1 000€ est dorénavant portée à hauteur de 2 500€ pour les Ateliers hors les murs retenus par le comité de sélection sur le territoire d'un Parc naturel régional, soit une aide financière couvrant entre 15 et 50% des frais. Pour mémoire, le coût d'un atelier a été estimé entre 5 000 et 20 000€, fourchette dépendant des paramètres comme la durée de l'atelier, le nombre d'étudiants, la distance à parcourir, etc. Le reste du financement est généralement couvert par les partenaires locaux : la Région, le Département, la DDT, l'EPF, mais aussi le Parc d'accueil et les écoles ou universités. Certains projets ont été financés par le programme LEADER.



Liens utiles

Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

Accéder aux autres numéros du « Lien Paysage » :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/lien-paysage>

S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z

Accéder à la plaquette de la plateforme Habiter Parc :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/plaquette-de-presentation-habiter-parc>

Directeur de publication :

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Coordination :

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire, FPNRF

Comité de rédaction :

Estelle Carlier, ingénieure paysagiste

Fabien Hugault, enseignement supérieur et charte, FPNRF

Ophélie Peirin, marketing territorial, FPNRF

Lucile Dumoulin, Plan Avenir Montagne, FPNRF

Bastien Galant, ateliers hors murs, FPNRF

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des Petits Hôtels, 75010 PARIS

Tel. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

